



COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE AVEC LE DIRECTEUR REGIONAL À CLERMONT-FERRAND LE 15 JUILLET 2020

Avant son départ pour RH3 à la direction générale, l'UNSA Douanes a souhaité rencontrer le directeur régional pour faire le point sur les sujets locaux du moment.

Il nous a reçu en compagnie de la SGR le 15 juillet à 9h30.

nous avons retenu 5 thématiques :

- l'avenir de la direction régionale
- la gestion de la crise de la COVID 19
- un point RH
- des questions SURV
- des questions CO

1) l'avenir de la DR

Le projet de restructuration de la DR est lancé et ses orientations sont partagées par le DI par intérim.

Ses deux piliers sont :

- **conserver les fonctions métiers**, car la douane est utile et nécessaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Cela revient à impacter fortement les fonctions support dont le format est atypique et c'est la commande qui a été faite.
- **éviter la mobilité géographique des agents.**

Nous avons voulu savoir si ce projet reposait sur une connaissance du volume d'emplois pour les prochaines années. Le directeur n'a pas de visibilité sur ce point. C'est là que le bât blesse pour l'UNSA Douanes. Sans connaître où va se situer le curseur des emplois perdus, le projet est bâti sur du sable et pourrait être pire que celui en cours.

Nous avons demandé si l'affectation d'une agente au SRE était déjà une des résultantes de son projet et si on pouvait en déduire que le SRE faisait partie de son schéma organisationnel. Le DR a répondu que c'était un pari en lien avec son projet mais sans aucune certitude d'être suivi.

Nous avons proposé au directeur de geler les futures vacances d'emplois à la BSI dans la perspective d'offrir des solutions de reclassement à la résidence pour les collègues. Il n'avait pas intégré cette idée dans son projet mais va la rajouter et les vacances d'emplois seront conservées.

Pour l'UNSA Douanes, on est loin des envolées lyriques nous vendant une super grande division évoquée à maintes reprises. Qu'en sera-t-il au final ?

Il faut ouvrir les yeux et ne pas se bercer d'illusions.

Plus rien ne sera comme avant.

C'est bien de la mort d'une direction régionale dont on parle.

Une première depuis longtemps.

Souvenez-vous, 2000, ce n'est pas si vieux, nous étions 200 douaniers !

En 2020, nous ne sommes plus que 77. Combien serons-nous après ce nouveau dépeçage ? Nous sommes très inquiets sur l'avenir des agents du SGR, du POC, du PAE et du SRE. La fin de la DR, c'est encore et toujours des vies de collègues qu'on piétine et même avec le meilleur accompagnement social, rien n'est jamais facile dans cette période. Parlez-en à toutes celles et ceux qui ont dû quitter la douane et même à celles et ceux qui au bout du bout de leur lutte ont pu rester à la résidence. Rien n'est jamais facile.

l'UNSA Douanes a toujours combattu les suppressions de services et d'emplois. Nous serons encore aux côtés de ceux qui lutteront pour leur avenir.

2) La crise de la COVID 19

Utilisation des climatiseurs

Nous avons attiré l'attention du DR sur l'interdiction d'utiliser les climatisations alors que l'été ne fait que commencer. Dans certains bureaux, il sera vite impossible de travailler.

Pour lui, il est possible de mettre en route la climatisation si on est seul dans son bureau et si on ne reçoit pas du public.

Nous lui avons demandé de préciser cela aux chefs de service afin qu'ils organisent le dispositif de mise en route des climatisations en concertation avec les agents.

Par temps de canicule le régime de travail pourra être également aménagé.

Equipement en housse jetables pour véhicules

C'est à la suite d'une demande de l'UNSA Douanes que des commandes ont été passées notamment pour la SURV lorsque les collègues conduisent le véhicule d'un infracteur, mais pas uniquement. Le DR est en attente des livraisons, sans connaître le nombre, ni les services qui en seront dotés.

Prévention du risque : DUERP

Nous avons exprimé le souhait de voir le risque lié à la COVID 19 être repris sur le DUERP. Le DR nous a affirmé que ce serait le cas avec un risque sanitaire classé B en CO et en SU.

Prime COVID : critères de répartition en CO et SU et bénéficiaires

Nous avons exprimé nos plus vives réserves et critiques sur cette prime qui nous rappelle les enveloppes LCF de sinistre mémoire !

Nous n'étions pas favorables à cette prime de la discorde et sa répartition nous conforte encore plus dans cette idée.

Décider à l'avance d'un pourcentage de bénéficiaires rappelle les notations passées qui étaient souvent très injustes.

Le DR nous a communiqué les chiffres suivants :

24 agents ont été primés (15 CO, 9 SU) soit 5 A+, 5A, 13 B et 1 C

6 agents ont reçu 1000€,

6 agents ont reçu 660€

12 agents ont reçu 330€.

En CO, le critère retenu a été la surcharge de travail significative, en SU, le nombre de services accomplis, à défaut de surcharge de travail pendant la période.

Nous avons contesté la méthode retenue en SURV, car les agents sont tributaires d'une cote de service et ne sont pas responsables du fait d'avoir été cotés ou pas. C'est un critère profondément injuste, bravo le management !

Le DR en a conscience, mais il devait distribuer la prime et a suivi la même méthode que les autres DR de la DI, elle résulte d'un travail interrégional.

3) Questions RH

Départ du directeur régional et son remplacement

Il sera remplacé par un cadre supérieur qui n'aura pas le grade d'administrateur. Il devrait arriver au plus tôt mi-août, sinon au 1^{er} septembre.

Dans l'attente, la SGR et le chef divisionnaire assureront l'intérim.

Départ du CSDS et son remplacement

Le départ devrait intervenir au 1^{er} octobre, mais il n'est pas exclu qu'il soit avancé au 1^{er} septembre pour les besoins de la division de Besançon.

Il sera remplacé par un IR1 en raison de la nouvelle doctrine de la DG d'affecter des IR1 dans les grandes unités.

Implantation d'un emploi B motard à la BSI

Nous avons demandé où en était notre demande formulée lors du comité technique du 18 février dernier, de transformer un emploi C motard en emploi B. La DI devait se rapprocher de la direction générale à ce sujet.

Le DR va activer la demande pour qu'elle soit effective pour les prochains effectifs de référence.

4) Questions SURV

Relogement de la BSI

la politique immobilière de l'administration a évolué et porte sur une limitation du recours au locatif et une densification de l'occupation du domanial.

Des locaux sont actuellement disponibles à Marmilhat et la préfète les a proposés à la douane pour reloger ses services.

Le projet verra le jour en 2023.

Gestion des AAE

Nous avons fait la genèse du dossier, depuis la fin des indispositions jusqu'au mel du CSDS annonçant qu'il n'y aurait plus d'AAE pour raisons de santé mais uniquement pour des cas exceptionnels (non définis à ce jour), en passant par la note du chef divisionnaire.

C'est pour nous une erreur de management manifeste et une totale aberration quand la note signée Crocquevieille appelait à une relation managériale de proximité qui fasse preuve d'écoute et de discernement et qu'on y répond par rigidité et punition collective.

Plutôt que de refuser à tous les AAE pour raison de santé à cause d'abus, la bonne question à se poser c'est : qui a couvert ces dérives ? Qui a le pouvoir de refuser les AAE injustifiées ?

Le DR a déclaré qu'il n'était pas hostile aux AAE et qu'il allait demander un bilan au chef divisionnaire en fin d'année et que les AAE pour raison de santé étaient rétablies mais soumises à autorisation du chef divisionnaire.

Gestion des LD

Nous avons fait part de notre étonnement et de notre opposition à la disparition des LD, sauf cas exceptionnels, là aussi.

Nous avons reproché qu'actuellement, tout est fait pour que les agents ne fassent pas plus que leurs heures dues et pratiquement plus de services ouvrant droit à LD hors procédures contentieuses.

Le directeur a demandé au chef divisionnaire de voir ce qui est pratiqué dans les autres unités de l'interrégion et nous ferons un nouveau point.

5) Questions CO

Relogement des services CO

La politique immobilière décrite ci-avant, les mètres carrés de bureaux déjà disponibles rue de Rabanesse plus ceux à venir, nous ont conduit à demander au DR si dans son projet, il n'y avait pas un volet immobilier pour reloger tous les services CO à la DR.

Il a répondu que cette étude ne faisait pas partie de son projet, mais que si nous ne densifions pas l'occupation de notre immeuble, on risquait de perdre des mètres carrés donnés à d'autres administrations.

À ce stade, il a ajouté que ce n'était que de la spéculation intellectuelle de notre part.

Il est vrai que nous avons toujours porté les habits des vilains alarmistes, continuons, donc !

Avenir des CI

Nous tenons de la direction générale l'information selon laquelle les CI resteraient dans le giron de la Douane et le DR a confirmé avoir la même information.

En revanche les TIC partiront.

Gestion du télétravail

Une réflexion nationale est engagée et devrait déboucher à l'automne sur une ouverture plus grande au télétravail. L'administration reconnaît que ça a bien marché pendant la crise y compris dans des secteurs qu'elle ne pensait pas possible d'ouvrir au télétravail.

Il restera un management spécifique à définir pour garder le lien avec la hiérarchie pendant le télétravail.

Au terme de nos trois heures de discussion, nous avons obtenu des réponses précises lorsque cela a été possible et des avancées sur des sujets locaux.

Nous avons pu échanger librement avec un très bon niveau d'écoute comme cela a toujours été le cas avec ce directeur régional.

Même si nous combattons tous les projets funestes pour la direction de Clermont-Ferrand, nous reconnaissons bien volontiers que tous les porteurs de projet sont différents.

Certains affichent ne rien connaître à la douane hormis la marine mais n'hésitent pas à la fracasser.

D'autres clament haut et fort qu'ils seront les derniers tauliers de la rue de Rabanesse et font leurs valises après avoir piteusement échoué.

Il en est, beaucoup trop rares, qui ont une véritable carrure et envergure, l'étoffe d'un chef.

Ceux-là nous les respectons.